



# OFFRE D'EMPLOI

## Responsable des travaux publics

### ÎLE-D'ANTICOSTI

L'Île-d'Anticosti recherche une personne passionnée par le grand air, qui n'a pas froid aux yeux et qui viendra s'impliquer dans la réalisation de nombreux projets tout en chapeautant son équipe des travaux publics à titre de responsable.

La municipalité de L'Île-d'Anticosti accueille chaque année des milliers de touristes venant profiter des richesses de mère Nature qu'offre la région par son emplacement incomparable. La municipalité offre également de nombreux avantages pour les familles voulant s'établir tels qu'un service de garderie, une école de niveau primaire et secondaire, un dispensaire, etc.

### VOTRE RÔLE

Sous la responsabilité du directeur général, vous assurerez la gestion des ressources financières et matérielles des services techniques et travaux publics, tout en coordonnant et supervisant l'équipe en place. Vous agirez à titre de gestionnaire de projets et de l'ensemble des opérations reliés aux infrastructures municipales, eaux potables et usées et à l'hygiène du milieu.

### VOS RESPONSABILITÉS

- Coordonner, superviser et participer à l'exécution des tâches reliées aux activités d'entretien, de réparation et d'amélioration des équipements municipaux, des véhicules, des réseaux d'aqueduc et d'égouts, du réseau routier incluant rues, bornes-fontaines, signalisation, déneigement, de la collecte des matières résiduelles, des bâtiments et terrains municipaux;
- Veiller à la réalisation des travaux municipaux, collaborer avec les firmes d'expert-conseil et fournir aux ingénieurs, architectes, urbanistes, arpenteurs, entrepreneurs et promoteurs les renseignements requis;
- Superviser les travaux donnés par contrat ou effectués en régie interne et s'assurer qu'ils soient conformes aux plans et devis déposés et aux normes établies;
- Établir et préparer le calendrier des travaux opérationnels en fonction des saisons et des priorités.
- Planifier les besoins en outillage, équipements motorisés et voir à son renouvellement;
- Évaluer la nature des travaux d'entretien et de réparation à effectuer, établir des estimations préliminaires et soumettre des recommandations;
- S'assurer du respect des objectifs budgétaires et du programme de santé et sécurité au travail.
- Gérer l'inventaire du matériel du service et produire un rapport d'inventaire annuel;
- Participer à la gestion des contrats;
- Effectuer toute autre tâche connexe.



# OFFRE D'EMPLOI

## Responsable des travaux publics

### ÎLE-D'ANTICOSTI

#### PROFIL RECHERCHÉ

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en génie civil.
- Détenir une certification en eau potable et en traitement des eaux usées (atout);
- Détenir un minimum de trois (3) années d'expérience en lien avec les fonctions;
- Avoir de l'expérience dans un poste de gestion ou de supervision;
- Détenir une expérience de travail dans le milieu municipal;
- Faire preuve de leadership, de rigueur, d'autonomie et d'initiative;
- Être organisé, structuré et avoir des aptitudes à gérer les priorités et divers dossiers simultanément;
- Faire preuve de jugement et avoir un bon esprit analytique;
- Être polyvalent et avoir une grande capacité d'adaptation;
- Détenir un permis de conduire valide de classe 3;
- Maîtriser la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Maîtriser les outils de la Suite Office et les principaux logiciels reliés au domaine, comme AutoCad.

*\*Aux fins de dotation, toutes combinaisons de formation et d'expérience professionnelle pertinentes seront prises en considération.*

#### CONDITIONS DE TRAVAIL :

Statut : Temps plein, permanent

Horaire de travail : 36 h/semaine

- Aide au logement à Port-Menier;
- Salaire annuel entre 58 400 \$ et 74 900 \$;
- Vacances annuelles et congés mobiles selon la politique des condition de travail en vigueur;
- Assurances collectives et régime de retraite;
- Horaire flexible;
- Formation continue.

Les personnes intéressées doivent soumettre leur candidature à l'adresse suivante : [recrutement.externe@fqm.ca](mailto:recrutement.externe@fqm.ca) **avant le 2 septembre 2024.**

*\*L'emploi du masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.*